

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 16 novembre 2023 Procès-verbal de séance

Le 16 novembre 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 7 novembre, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Catherine POMMET - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Amélie FEVRE.

- > dont pouvoir donné par Jean-Paul DE SOUSA à Emily UNIA
- > dont pouvoir donné par Amélie FEVRE à Stéphanie DEY

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 11
- absents : 4
- procurations : 2

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Philippe VILARD

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

-Tarifs 2024

Longerons

Commissions communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze

-Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Comptes-rendus de diverses réunions

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 19 octobre 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Impasse Curtil Guépy : panneaux photovoltaïques
- Impasse Curtil d'Amont : panneaux photovoltaïques
- Impasse Les Bonnots : panneaux photovoltaïques
- Route de Saint Trivier : Clôture et busage de fossé
- Impasse des Vignes : Piscine
- Impasse les Bonnots : garage

Permis de construire :

- Chemin clos Mallot : Changement de tuiles

Certificat d'urbanisme :

- Route de Montrin : division de parcelle

Bâtiments communaux :

Les derniers travaux d'aménagement et de rénovation énergétique de l'école ont été achevés : isolation des combles, réfection de la toiture et reprise du sol de la salle de sieste.

Finances :

Nous avons reçu les notifications de subventions, pour le city stade, de l'Agence Nationale du Sport et du Conseil Départemental. Pour un coût prévisionnel de 95 576 € HT, la commune est subventionnée à hauteur de 80 %.

Etude de devis

Le conseil municipal valide :

Un devis de 831,09 € auprès de la société AXIMUM en complément de plaques de numéros pour l'adressage.

Un devis de 1 421,19 € auprès de PLG pour l'achat de produits d'entretien pour l'école.

Un devis de 3 580 € auprès de la SARL BOUVARD pour la réalisation d'un busage rue des stades et le renforcement d'un fossé à Nizerel.

Afin de moderniser l'éclairage public et de réaliser des économies d'énergie, le conseil municipal a validé le devis établi par le SIEA.

78 166,67 € HT, dont 43 918,45 € HT à la charge de la commune, sont nécessaires à cette première tranche de travaux pour équiper une partie de notre éclairage public de LED.

Il est entre autres prévu de changer 72 points lumineux en ampoules LED et 7 horloges astronomiques.

Tarifs 2024

Madame le Maire propose de revoir les tarifs du cimetière. Le prix d'une concession trentenaire est fixé à 100 € et d'une inscription sur plaque (30 ans) dans le jardin du souvenir à 80 €. Les tarifs du colombarium ne sont pas modifiés.

Les tarifs de location de la salle multifonction (particuliers et associations communales), de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC), des frais de branchement à l'égout et de la redevance d'assainissement collectif restent inchangés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs 2024.

Longerons :

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la liste des ayants droits (87) ainsi que le détail des parts par exploitant établis par le syndicat des « Longerons », fixe la taxe d'affouage 2023 à 7.75 €, dit que les sommes dues par les affouagistes seront versées au compte 7025 du budget 2023.

Commissions communales :

Le 30 octobre, la commission communication s'est réunie afin d'élaborer le calendrier des fêtes 2024. La commission finances s'est réunie le 8 novembre, afin de préparer le budget 2024

La commission cadre de vie, réunie le 4 novembre, a réfléchi aux lieux d'implantations de haies bocagères dans le cadre d'un partenariat avec la société de chasse. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la charte d'engagement Sensibilis'haie entre la Fédération des Chasseurs et la commune.

Le CCCAS a fait le choix de la composition des colis qui seront distribués aux aînés au mois de décembre.

La commission bâtiment s'est réunie le 2 novembre afin de valider l'esquisse de la nouvelle mairie proposée par le cabinet d'architecte AKARCHI.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe VILARD rend compte du conseil communautaire du 14 novembre.

Syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze :

Le conseil municipal a pris acte du contenu du rapport relatif au prix et la qualité du service public d'eau potable établi par le syndicat d'eau potable Saône Veyle Reyssouze pour l'exercice 2022.

Comptes rendus de diverses réunions :

Le conseil d'école s'est tenu le 07/11. Stéphanie DEY et Chantal CHATAGNIER, font le bilan de cette réunion (*sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire, les projets de l'école, présentation du dispositif « notre école faisons la ensemble », ...*)

Informations diverses

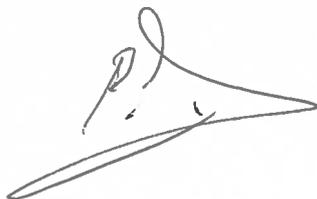
La cérémonie du 11 novembre se tiendra à 10h30 au monument aux morts.

Un calendrier des fêtes regroupant les communes de l'ancien canton va être réalisé.

Christian PERDRIX annonce qu'une deuxième session de formation à l'utilisation du défibrillateur sera proposée en ce début d'année aux agents communaux, associations et élus.

Clôture de la séance à 21h35

Le secrétaire de séance, Philippe VILARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Vilard', written over a horizontal line.

Le Maire, Emily UNIA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emily Unia', written over a horizontal line.